



VOUCHER 18367532

ASSISTANCE VOYAGE

Senha de veracidade BYXRVDRPAXR



COMMENT ACTIVER LES SERVICES D'ASSISTANCE

E-mail: assistencia@vitalcard.com.br

Whatsapp: +54 9 11 3137 2382

No Brasil ou no Exterior, ligue a cobrar para +1 786 233 7254

Ou escolha o toll free conforme a país onde você estiver:

Brasil: 0800 5915071 **Argentina:** +54 (11) 39899547

EUA: +1 (888) 2152641 **Espanha:** +34 (91) 0605956

Reino Unido: +44 (20) 37691990



Lisez le QR Code sur le côté pour enregistrer les contacts d'urgence Vital Card sur votre téléphone mobile. Avant tout entretien, appelez notre centre de service pour de meilleurs conseils.

IMPORTANT: Certains centres médicaux et hôpitaux aux États-Unis et dans d'autres pays peuvent éventuellement envoyer plusieurs factures de facturation au patient, même si elles sont sous la responsabilité de la Vital Card. Si vous avez appelé le centre d'appels au moment de l'urgence et que vous avez toujours été facturé, nous vous demandons de transmettre une copie du document reçu à cobranca@vitalcard.com.br, afin que la Vital Card puisse prendre les mesures appropriées.

Vous pouvez demander l'annulation de l'assurance voyage **seulement avant le début du trimestre**, sur demande par e-mail (suporte@vitalcard.com.br), par téléphone (0800 600-5058) ou directement au site Web (vitalcard.com.br).

VALEUR TOTALE DES SERVICES D'ASSISTANCE

Valeur totale en US\$ 13,72

Changer 5,23

Valeur totale en R\$ 71,74

SERVICES DE SOUTIEN

19. Assistance à l'embauche d'un avocat

20. Assistance au paiement d'une caution judiciaire

21. soutien lors du transfert de fonds

04. Assistance de localisation de bagages

05. Aide en cas de perte de documents

06. Aide d'urgence 24 h

07. Accès au réseau mondial accrédité

08. Insurance Police in English - Spanish - French- Italien- Allemand

09. Demande gratuite d'utilisation de l'assurance voyage

Couverture d'assurance contractée

ACCÈS AUX CONDITIONS GÉNÉRALES: www.vitalcard.com.br/condicoes-gerais

Importance Assuré

01. Frais médicaux et hospitaliers voyagés à l'étranger (DMH-VE)

até € 150.000

02. Annulation du voyage

até € 1.500

03. Frais médicaux; Hôpitaux en voyage à l'étranger - Extension de la couverture des femmes enceintes (DMH-G-VE) par événement

Incluído**

04. Frais médicaux; Hôpitaux et voyage outre-mer - Prolongation de la couverture des sports (DMHO-E-VE) Par événement

até € 15.000**

05. Dépenses pharmaceutiques pour accident ou maladie

até € 1.000

06. Dépenses dentaires

até € 2.000

07. Prolongation du séjour et

até € 3.000*

08. Transfert médical

até € 5.000

09. Retour Sanitaire

até € 50.000

10. Invalidité totale des accidents de voyage (IPA)

até R\$ 50.000

11. Mort accidentelle en voyage (MA)

total de R\$ 50.000

12. Déplacement du corps

até € 25.000

13. bagages (complémentaire à la compagnie aérienne)

até € 1.000 (€ 25,00/Kg)

14 bagages en retard

até € 300

15 retard de vol

até € 300

16. Envoi de compagnon

até € 3.000

17. Soumission de l'exécutif suppléant

até € 3.000

18 Interruption de voyage pour cause de décès - accident ou maladie

até € 750

19. Spese mediche e ospedaliere di Covid 19 (DMH-COVID-19)

Incluído**

20. Transfert de corps par Covid 19 (TC-COVID 19)

Incluído**

21 - Dommages aux bagages

€ 50.00

(**) Coberturas são dedutíveis de Despesas Médico-Hospitalares de (DMH-VE) e (DMH-VN)

Ce plan n a pas de séjour prolongé en raison de COVID19 et de retour en raison de la couverture COVID19

Serviços Prestados por: WMC - World Medical Care

Para dúvidas, sugestões ou reclamações: 0800 600-5058 ou +55 41 2109-6777

Diretor Operacional: +55 41 98808-4646 — rafael@vitalcard.com.br | Diretor Comercial: +55 41 98818-7105 - luciano@vitalcard.com.br

O SEGURO VIAGEM DO CORAÇÃO



Billet 18367532 ASSURANCE VOYAGE

Senha de veracidade BYXRVRDPAXR



Processus SUSEP 15414.901206 / 2016-30 - (Branche 1369 - Voyages)

Accès aux conditions générales:

<https://www.vitalcard.com.br/condicoes-gerais>

Il n'y a extension automatique de validité pour toutes les garanties que si le client est hospitalisé à la date de fin de son voyage sur le billet contracté. Il n'est pas possible de souscrire une assurance voyage après le début du voyage. Pour les autres garanties, la période effective sera fonction de la date effective de début et de fin, comme décrit dans le billet. Vous pouvez demander l'annulation de l'assurance voyage uniquement avant le début du trimestre, sur demande par e-mail (suporte@vitalcard.com.br), par téléphone (0800 600-5058) ou directement sur le site (vitalcard.com.br).

DONNEES DU VOYAGEUR

Nom:	Bruna Barreto Vianna de Andrea Figueiredo		
Date de naissance:	25/07/1984	Genre: F	CPF: 10244305706
Adresse civique:	Avenida Sete de Setembro	Numéro:	2354
Compl.:	2900	Quartier:	VITORIA
Ville:	Salvador	UF: BA	CEP: 01017010
Téléphone:	(21)98248-4096		
E-mail:	agnaldo@sweetway.com.br		

PRIX			
Prime brute en US \$:	11,68	Changer:	5,23
Prime nette en R\$:	60,86	IOF:	0,23
Prime brute en R\$:	61,09	Méthode de paiement:	en liquide
Périodicité:	Unique		

Si le paiement de la prime pour un versement n'est pas effectué à la date d'échéance indiquée dans la facture, l'assurance sera automatiquement et automatiquement résiliée et la couverture ne pourra pas être réhabilitée

BILLET D'ASSURANCE - Nº 18367532

Plan d'assurance: MAX Europa € 45.000 EM TRIPLO

Date d'émission du plan: 27/03/2026

Durée du séjour: 8 dia(s)

la validité: 17/05/2026 à 24/05/2026

Mot de passe de vérification: BYXRVRDPAXR

Utilisez ce mot de passe pour vérifier votre billet sur le site vitalcard.com.br ou pour le télécharger sur l'application Vital Card.

Couverture d'assurance contractée

ACCÈS AUX CONDITIONS GÉNÉRALES: www.vitalcard.com.br/condicoes-gerais	Importance Assuré	Prix pour Couverture
01. Frais médicaux et hospitaliers voyagés à l'étranger (DMH-VE)	até € 150.000	48,93
02. Annulation du voyage	até € 1.500	0,42
03. Frais médicaux; Hôpitaux en voyage à l'étranger - Extension de la couverture des femmes enceintes (DMH-G-VE) par événement	Incluído**	0,00
04. Frais médicaux; Hôpitaux et voyage outre-mer - Prolongation de la couverture des sports (DMHO-E-VE) Par événement	até € 15.000**	0,00
05. Dépenses pharmaceutiques pour accident ou maladie	até € 1.000	0,42
06. Dépenses dentaires	até € 2.000	0,42
07. Prolongation du séjour et	até € 3.000*	0,42
08. Transfert médical	até € 5.000	1,26
09. Retour Sanitaire	até € 50.000	5,45
10. Invalidité totale des accidents de voyage (IPA)	até R\$ 50.000	0,42
11. Mort accidentelle en voyage (MA)	total de R\$ 50.000	0,42
12. Déplacement du corps	até € 25.000	0,42
13. bagages (complémentaire à la compagnie aérienne)	até € 1.000 (€ 25,00/Kg)	0,42
14 bagages en retard	até € 300	0,42
15 retard de vol	até € 300	0,42
16. Envoi de compagnon	até € 3.000	0,42
17. Soumission de l'exécutif suppléant	até € 3.000	0,42
18 Interruption de voyage pour cause de décès - accident ou maladie	até € 750	0,42
19. Spese mediche e ospedaliere di Covid 19 (DMH-COVID-19)	Incluído**	0,00
20. Transfert de corps par Covid 19 (TC-COVID 19)	Incluído**	0,00
21 - Dommages aux bagages	€ 50.00	0,00
(**) Coberturas são dedutíveis de Despesas Médico-Hospitalares de (DMH-VE) e (DMH-VN)		
Ce plan n a pas de séjour prolongé en raison de COVID19 et de retour en raison de la couverture COVID19	0,00	
Besoins	Avant le voyage : pas besoin. S'il est identifié que le problème d'assurance est survenu pendant le voyage, il sera annulé, perdant automatiquement sa validité.	
Franchise	Retard de vol : 4 heures. Retard des bagages : 6 heures.	
BÉNÉFICIAIRES	Se l'assicurato non indica il beneficiario, l'indennità per la copertura in caso di morte sarà corrisposta agli eredi legali ai sensi del codice civile. L'indicazione e la modifica dei beneficiari può essere effettuata in qualsiasi momento dall'assicurato, compilando il modulo di designazione del beneficiario disponibile presso il rappresentante. Per l'altra copertura di questa assicurazione, vedere quella descritta nel Manuale dell'Assicurato.	
Risque Exclu	Vérifiez les risques exclus de la couverture dans les «Conditions Générales», jointes à ce billet d'assurance.	

Serviços Prestados por: WMC - World Medical Care

Para dúvidas, sugestões ou reclamações: 0800 600-5058 ou +55 41 2109-6777

Diretor Operacional: +55 41 98808-4646 — rafael@vitalcard.com.br | Diretor Comercial: +55 41 98818-7105 — luciano@vitalcard.com.br

O SEGURO VIAGEM DO CORAÇÃO



Billet18367532

ASSURANCE VOYAGE

Senha de veracidade BYXRVD RPAXR

ANNULATION DE L'ASSURANCE

Dans les 7 (sept) jours calendaires suivant l'émission du billet ou du paiement effectif de la prime, selon la dernière éventualité, à condition qu'avant le début du voyage en cas de retrait de l'assurance contractée par l'Assuré, lorsque:

- L'Assuré peut exercer son droit de repentance par les mêmes moyens que ceux utilisés pour l'embauche, sans préjudice des autres moyens mis à disposition par l'Assureur;
- Les valeurs peuvent être payées à un titre quelconque au cours des sept (7) jours écoulés, seront rendus rapidement, par les mêmes moyens et les modalités d'exécution du paiement de la prime, sans préjudice d'autres ressources mises à disposition par la compagnie d'assurance dont expressément accepté par l'assuré. L'assuré peut retirer l'assurance à tout moment et les sommes versées seront remboursées en respectant la règle suivante:
- Annulation de l'assuré avant le début du voyage: L'assuré aura le remboursement intégral de la prime versée car il n'est pas encore entré dans la période de risque.
- Assurance annulation après le début du voyage: L'assuré n'a pas le droit d'attribuer le remboursement pour déjà commencé la période de risque.

Cette assurance ne correspond pas aux destinations: Mianmar, Iran, Corée du Nord, Soudan, Syrie, Crimée et toute autre région en guerre

QUE FAIRE EN CAS DE DISCRIMINATION

Avant toute assistance, appelez notre Service Center pour de meilleurs conseils.

E-mail: assistencia@vitalcard.com.br WhatsApp: +54 9 11 31372382

Telefones: **Estando no Brasil ou no Exterior, ligue a cobrar para: +1 (786) 233 7254**

IMPORTANTE

Certains centres médicaux et hôpitaux aux États-Unis et dans d'autres pays peuvent éventuellement envoyer plusieurs factures de facturation au patient, même si elles sont sous la responsabilité de la Vital Card. Si vous avez appelé le centre d'appels au moment de l'urgence et que vous avez toujours reçu des frais, nous vous demandons de transmettre une copie du document reçu à cobranca@vitalcard.com.br, afin que la Vital Card puisse prendre les mesures nécessaires

Assurance voyage commercialisée par SCHULTZ INGÁ TURISMO LTDA - CNPJ: 04.628.135 / 0001-57, et garantie par American Life Insurance Company - CNPJ: 67.865.360 / 0001-27, via le processus SUSEP 15414.901206 / 2016-30 - Assurance courtage: STZ Corretora de Seguros Ltda - CNPJ: 12.353.171 / 0001-83 - Registre SUSEP: 10.0688185.

Les conditions contractuelles du plan d'assurance auquel ce billet est lié, sont enregistrées auprès de SUSEP, selon le numéro de processus SUSEP et peuvent être consultées sur www.susep.gov.br ou www.vitalcard.com.br / condicoes-gerais. L'enregistrement de ce plan auprès de la SUSEP n'implique pas, de la part de l'Autarchie, une incitation ou une recommandation pour sa vente. Service d'assistance publique SUSEP: 0800 021-8484. L'assuré peut consulter le statut d'immatriculation de son courtier d'assurance, sur le site www.susep.gov.br, via le numéro de son immatriculation auprès de la SUSEP, son nom complet, CNPJ ou CPF.

Toutes les informations que nous fournissons sur l'assurance voyage dans ce document ne sont qu'un bref résumé. Ce document n'inclut pas tous les termes, conditions, limitations, exclusions et conditions de résiliation des plans d'assurance voyage décrits. La couverture peut ne pas être offerte aux résidents de tous les pays, états ou provinces. Veuillez lire attentivement les conditions générales pour une description complète de la couverture.

Attention: l'assurance voyage n'est pas une assurance maladie! Lisez attentivement les conditions du contrat en respectant vos droits et obligations, ainsi que la limite du capital assuré contracté pour chaque couverture

DURÉE DE L'AUTORISATION DE COLLECTE DE PRIME D'ASSURANCE

Moi, Bruna Barreto Vianna de Andrea Figueiredo, Inscrit dans le CPF/MF 10244305706, sous le numéro de soumissionnaire d'assurance, décrit dans le numéro de proposition d'assurance / billet 18367532, j'autorise le paiement de la prime d'assurance à effectuer en conjonction avec le paiement pour le (s) produit (s) / service acheté.

Signature de l'assuré

Notes:

- o Le pouvoir assuré & aacute; se retirer de l'assurance souscrite dans les 7 (sept) jours calendaires à compter de la signature de la proposition, en cas de contrat individuel, ou de l'émission du billet, en cas de contrat; par billet, ou du paiement effectif de la prime, selon la dernière éventualité.
- o En cas de paiement d'une prime fractionnée, le paiement de la première tranche est considéré comme le paiement effectif.

LE VOYAGE SÉCURISÉ DU CŒUR